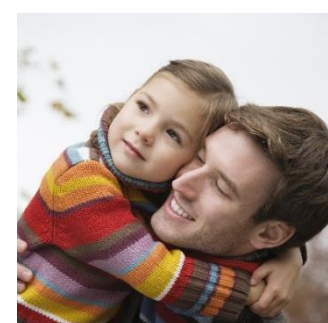


Contrat Fédéral Associatif



Les enjeux du contrat fédéral associatif



Un projet servant la VOLONTE POLITIQUE

→ un réseau plus solidaire, grâce à la force de ses 268 500 adhérents et à l'optimisation de ses moyens

Des ENJEUX très concrets

→ Equité de couverture entre tous les adhérents

→ Egalité de coût entre toutes les UDSP

→ Souplesse et qualité de couverture

→ Optimisation du coût par l'effet de la mutualisation



- Le **Contrat Fédéral Associatif** c'est :
- La **complémentarité** avec la couverture statutaire *SDIS et Caisse des Dépôts et Consignations (CNRACL et RISPV)* et les couvertures individuelles (*MNSPF ou autres*)
- Un contrat offrant une **couverture complète** Hors Service et Service Commandé
- Une **mutualisation** des UDSP plus forte
- Un contrat réservé au **réseau associatif fédéral**



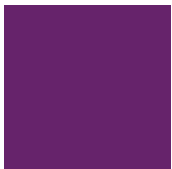
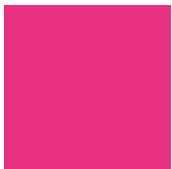
Le contrat fédéral associatif et le réseau



Mise en place à la création du contrat d'un **mécanisme de réversion** au réseau pompiers en faveur de **l'ODP** :

- Sur les 6 derniers exercices, au titre de **l'action sociale** : 172 000€
- Participation au Festival ODP, Marathon et opération Ballon en 2015

Les **versements** sont calculés **chaque année** dès lors que le contrat est équilibré (prestations, cotisations et provisions)



Le contrat fédéral associatif



SOCLE

	Hors Service Commandé	Service Commandé
RC dont RC dirigeants RC Employeur	X	
SANTÉ	X	
PREVOYANCE Incapacité Invalidité Décès Obsèques	X	

**SOCLE NATIONAL
COMMUN**

5,40 €

(dont AVC et infarctus)

OPTIONS

SANTÉ		X
PREVOYANCE Incapacité Invalidité Décès		X X X
AUTO	X	X
Décès toutes causes		X
PJ Association		X
Dommages Biens		X
Invités et Bénévoles		X

**EXTENSIONS
DEPARTEMENTALES
A LA CARTE**

A partir
de
0,37€/an
par
adhérent

Zoom sur le SOCLE Hors Service Commandé

RC	RC RC Association RC Dirigeants RC Employeur	Intégrée sans surcotisation	8 Millions € 150 000 € 1 500 000€	Avant : 7 600 000€
				Nouvelles prises en charge
SANTE	Frais soins		300 % TRSS	
	Dépassements		1 500 € dont Chiropractie/Etiopathie/Ostéopathie	
	Dentaire		50 IHO/dent	
	Optique		50 IHO	Avant : 180 jours
	Autres prothèses		50 IHO	
	Hospitalisation		4 IHO/j du 4ème au 365ème jour	
PREVOYANCE	Incapacité IJ → <u>SPP et SPV</u> Perte de primes Frais suppl. → <u>SPV TNS</u> Frais remise à niveau scolaire Frais de reconversion professionnelle		12 IHO/j maxi 3 ans Perte réelle 4 IHO/j maxi 3 ans 3 IHO/j maxi 1 an 7 320 €	Nouvelle prestation
	Incapacité SPP/SPV/PATS		Capital base 5 870 IHO	
	Décès SPP/SPV/PATS		Capital base 3 160 IHO	
	Majoration décès		+50% conjoint et +25% par enfant à charge	
	Frais funéraires		200 IHO	
	Assistance à personne		Frais de recherche, secours, rapatriement = 1 980€	

SANTÉ	Frais soins	300 % TRSS
	Dépassements	1 500 € dont Chiropractie/Etiopathie/Ostéopathie
	Dentaire	50 IHO/dent
	Optique	50 IHO
	Autres prothèses	50 IHO
	Hospitalisation	4 IHO/j du 4ème au 365ème jour
PREVOYANCE	Décès	Capital base 3 160 IHO
	Majoration décès	+50% conjoint et +25% par enfant à charge
	Frais funéraires	200 IHO
	Assistance à personne	Frais de recherche, secours, rapatriement = 1 980€

OPTIONS

	Hors service commandé	Service commandé
SANTE		X
PREVOYANCE		
Incapacité		X
Invalidité		X
Décès		X
Décès toutes causes < 85 ans		X
AUTO	X	X
PJ Association		X
Dommages Biens		X
Invités et Bénévoles		X

**EXTENSIONS
DEPARTEMENTALES
A LA CARTE**

**A partir de 0,37€/an par
adhérent**

=> Garantie souscrite

Hors Service Commandé

AUTO	Frais de réparations	1 500€ ou 3 000€ ou 4 500€
	Contenu du véhicule	Idem montant frais de réparations
	Bonus/malus	450€ (forfait)
	Franchise	450€ (maxi – réel assureur principal)
	Immobilisation (expert)	30€ / jour – maxi 10 jours
PJ	Protection juridique	25 000€ / litige et / an
Invités & bénévoles	Frais de soins	5 000€
	Incapacité 5 à 65%	% du taux d'invalidité
	Incapacité 66% et plus	40 000€
	Décès	10 000€

Avant : 7 jours

Contrat Fédéral Associatif

...Exemple d'options souscrites en DETAIL

Service Commandé


SANTÉ	Frais soins	300 % TRSS	Nouvelles prises en charge	
	Dépassements	1 500 € dont Chiropractie/Etiopathie/Ostéopathie		
	Dentaire	50 IHO/dent		
	Optique	50 IHO		Avant : 180 jours
	Autres prothèses	50 IHO		
	Hospitalisation	4 IHO/j du 4ème au 365ème jour		
PREVOYANCE	Incapacité Perte de primes Frais suppl. → <u>SPV TNS</u>	réelle 4 IHO/j	Capitaux modulables	
	Invalidité	Capital base 5 870 IHO		
	Décès	Capital base 3 160 IHO		
	Majoration décès	+50% conjoint et +25% enfant		
EXCLUSIF	Décès SPP/SPV non cité à l'Ordre de la Nation (option)	Capital de base (+ majorations pour situation familiale) x2	Nouvelle option	
	AVC, infarctus, rupture d'anévrisme	Inclus		

Service Commandé

AUTO	Frais de réparations	1 500€ ou 3 000€ ou 4 500€
	Contenu du véhicule	Idem montant frais de réparations
	Bonus/malus	450€ (forfait)
	Franchise	450€ (maxi – réel assureur principal)
	Immobilisation (expert)	30€/ jour – maxi 10 jours

Avant : 7 jours

Options générales

Décès toutes causes	Capital décès toutes causes (option)	4 000€ à 30 000€
	Adhérents 12 à 74 ans	100% du capital
	Exclusif CFA : Adhérents 75 à 84 ans	Dégressivité jusqu'à 25% du capital d'un actif pour un adhérent de 84 ans
	 Vie Privée – Hors service et service commandé	

Automatique avec le socle de base hors service

Dommages aux biens	Responsabilité	15 000 000€
	Biens de l'association	En fonction du bien et/ou du risque
	Risques spéciaux	Tous risques info : 5 000€ Expositions : 10 000€ Congélateurs/frigo : 2 000€ Vol en coffre : 2 000€ Transport de valeurs : 2 000€ Chapiteau/tente/barnum : 5 000€
EXCLUSIF	Tous risques objets en service commandé (option) : frais de remplacement ou de réparation	1 000€ (franchise 100€)

Améliorations et nouvelles prestations


Nouvelle option

Le Contrat Fédéral Associatif ... au QUOTIDIEN

- *et toujours ... des gestionnaire dédiées*



**Directeur des Collectivités /
Associations et Indemnisations**
Sabine VALLOIS
sabine.vallois@mnsf.fr



**Adjoint Collectivités
Et Associations**
Kathleen PASQUALETTO
kathleen.pasqualetto@mnsf.fr



**Gestionnaire
Indemnisations**
Isis DE RESENDE ALT
isis.deresendealt@mnsf.fr



**Gestionnaire
Indemnisations**
Sanaé ZALLIF
Sanae.zallif@mnsf.fr



**Gestionnaire
Indemnisations**
Lara MOLLET
lara.mollet@mnsf.fr



Rédactrice Contrats
Cindy NAUDIN
cindy.naudin@mnsf.fr



**Gestionnaire
Indemnisations**
Natacha PATERNOSTRE
natacha.paternostre@mnsf.fr



Rédactrice Contrats
Nadia DUMONTEIL
nadia.dumonteil@mnsf.fr



**Gestionnaire
Indemnisations**
Jessica RAYMOND LANDES
jessica.landes@mnsf.fr

**Et un numéro pour joindre le
service Collectivités et
Associations :**

05 62 13 51 50